

COMMUNE D'ARREST

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 02 février 2018

Le deux février deux mille dix-huit, 18 heures 00, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Mme Lysiane JOLY, Maire. Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mme Delphine FORESTIER et de MM. Philippe COLOMBEL et Cyril GUILBAUT, excusés. M. Davy PACQUES est désigné comme secrétaire. Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

I- COMPTE ADMINISTRATIF M14 2017

La section d'investissement du compte administratif se solde par un excédent de 18 138.74 € qui, cumulé avec le résultat déficitaire de 2016, donne un déficit de 12 585.15 €. Les restes à réaliser d'investissement à reporter s'élèvent à 46 300 € de dépenses non réalisées en 2017 (maîtrise d'œuvre de la future mairie, joints de l'église, réseau d'électrification du lotissement), diminués de 6 300 euros de subvention départementale à percevoir, soit 40 000 euros de dépenses. Le déficit à prendre en compte pour 2018 s'élève donc à 52 585.15 €.

La section de fonctionnement se solde par un excédent de 45 320.06 € qui, cumulé avec le résultat excédentaire de 2016, part affectée à la couverture du déficit d'investissement n-1 déduite, donne un excédent de 288 069.63 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier et le compte administratif M14 2017.

Pour combler le déficit d'investissement, le conseil municipal décide de prélever la somme de 52 585.15 € sur le fonctionnement pour l'inscrire au compte 1068. La somme de 235 484.48 € sera inscrite au compte 002 du budget 2018, « excédent reporté de fonctionnement ».

II- PROJET DE FUTURE MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R.

Mme le Maire explique que le dossier de demande de subvention à l'Etat est à déposer pour le 15 février en sous-préfecture.

La dernière version du projet de réhabilitation et d'aménagement est exposée au conseil municipal qui doit se prononcer sur les options suivantes : prévision de traitement de la charpente et de reprise de couverture en ardoise pour le bâtiment en brique, changement des menuiseries extérieure par de l'aluminium, et pose de panneaux solaires sur le bâtiment bordant la rue Basse Boulogne. Après avoir analysé ces options, le conseil décide de les englober dans le projet, à part les panneaux solaires dont le coût est trop important.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le projet de 367 500 euros HT destiné à être déposé en sous-préfecture, dans l'optique de bénéficier de 30 % de subvention minimum.

Mme le Maire explique que la part communale prévisionnelle qui resterait à financer s'élève donc à 330 750 euros TVA comprise. La commune pourrait envisager un emprunt sur 180 000 euros sur 15 ou 20 ans, qui se substituerait à un de ses emprunts actuels qui se termine en 2019. La part à financer sur fonds propres serait de l'ordre de 150 750 euros, sachant que 60 000 euros seront retouchés en n+1 par le biais du FCTVA. Tout ceci sera réétudié après accord de subvention et passation des marchés.

III- TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Logements ODA

Les neuf logements ont été attribués lors d'une commission fin janvier. Ils seront habités début avril prochain.

Eglise

La sacristie a été rénovée par les employés communaux.

M. Daniel DEHESDIN a été sollicité pour pallier aux fuites qui apparaissent sur la toiture suite aux intempéries.

Un projet de mise en place d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite, par le côté de l'église, est présenté au conseil municipal qui le valide.

Montée d'escaliers

M. SAUVAGE a terminé la remise en peinture des escaliers entre la cantine et les logements ; il a pu intervenir rapidement suite à l'annulation d'un de ses chantiers. Les poubelles de la cantine sont désormais rangées dans la chaufferie communale.

Rue du Château

Mme le Maire donne le compte-rendu de la réunion qu'elle a organisée avec M. HEMERYCK et des représentants du SIAEEV, concernant les écoulements d'eau de ruissellement venant des champs lors des fortes pluies, rue du Château ; le cas de la propriété de M. Mme BUTEL y a été évoqué. Il a été décidé de consolider les talus qui ont cédé sur la parcelle en amont par la pose de haies et de fascines. Pour ce qui est des éventuels travaux de voirie, le problème n'a pu être débattu, le cabinet V3D n'étant pas présent.

Rue de Bas

Mme le Maire rapporte que suite à une entrevue avec la DDAF, il s'avère que la rue de Bas a été classée dans la voirie communale il y a une quinzaine d'années ; c'est donc à la mairie qu'incombe la gestion des réparations à entreprendre sur la voie détériorée en septembre 2017. Ce chemin n'étant plus emprunté par des engins agricoles, ces réparations pourront être limitées, mais le fond de forme devra au minimum être refait. Les services compétents seront contactés. Il est précisé qu'au niveau du champ situé en amont, l'implantation d'une bande enherbée servira à limiter le ruissellement.

Poste EDF

Deux artistes ont répondu à la demande de remise en peinture du poste de la rue à Cailloux. Deux autres réponses sont toujours attendues.

Salle des fêtes

La commission des bâtiments communaux se réunira afin d'étudier le projet d'abri entre la salle et le garage.

Les travaux d'isolation intérieure par les employés devraient pouvoir commencer prochainement.

WC Publics

La question de leur utilité se pose. Il semble que lors de manifestations estivales notamment, ils sont encore utilisés. La porte devra donc être changée, et un coup de peinture donné. Il faudrait également qu'ils soient nettoyés plus régulièrement.

Ecole

Lors du dernier conseil d'école, quelques travaux ont été demandés : la pose d'un porte-manteau, la remise en place de certains carrelages qui se décollent, l'adaptation de l'éclairage de la classe CM à la nouvelle implantation. Un lave-main supplémentaire a été demandé au niveau des toilettes du fond. M. Philippe LAFOLIE signale également les cuves entartrées des WC qui fuient.

IV- QUESTIONS DIVERSES

Participation citoyenne

Quelques Arrestois répartis dans divers secteurs du village seront prochainement désignés référents.

M. Patrick DRON signale que certains véhicules montent sur le trottoir pour éviter le coussin berlinois de la pharmacie ; de plus, de nombreux camions sont loin de passer à 30 km/h. La gendarmerie sera alertée.

Concert

Mme le Maire confirme la tenue d'un concert en faveur de la recherche contre le Cancer le samedi 31 mars prochain, avec six classes du Conservatoire de musique de la Baie de Somme. Il se déroulera à la salle des fêtes, certains instruments étant trop fragiles pour des lieux mal chauffés comme l'église.

Dépollution de la COMAP

Le pompage n'a pu réellement commencer que le 18 décembre, les nappes étant trop basses auparavant. A la date du 8 janvier, 126 m3 avaient été rejetés dans le réseau d'assainissement.

Relais Assistantes Maternelles

Mme le Maire précise que le RAM a occupé la salle des fêtes pour la première fois le 1^{er} février, le matin pour des activités, l'après-midi pour une permanence. Ces réunions auront lieu une fois par mois.

Hauts-de-France Propres

L'opération est une nouvelle fois reconduite, le 17 mars prochain. La société de chasse sera contactée pour savoir si elle en gère encore l'organisation.

Course de caisses à savon

M. Sylvain PROBOLA est en contact avec l'association El'caisse à pichon d'Saint-Val, pour la tenue d'une épreuve de caisses à savon le samedi de la fête locale. Une fois les modalités de participation fixées, une information sera passée auprès des associations et de la population.

Mairie de Laucourt

Mme le Maire fait circuler le courrier de remerciements de la mairie de Laucourt aux donateurs qui ont participé à l'appel de don lancé il y a plusieurs mois, suite à un accident survenu à des bénévoles travaillant pour elle. La commune a désormais payé ses dettes et retrouvé un fonds de roulement normal.

Lecture de courriers divers

M. et Mme LEBLANC remercient la commune pour le colis de fin d'année, en soulignant sa qualité.

L'APE souhaite une bonne année au conseil municipal et en remercie les membres se dévouant pour l'association.

V- QUESTIONS D'INITIATIVES

Mme Corinne FORESTIER communique une information concernant les aides financières du Conseil régional des Hauts-de-France pour la rénovation du patrimoine rural, comme l'église.

M. Davy PACQUES demande s'il est possible de réfléchir à la réduction de la vitesse route d'Abbeville. Il souligne de plus l'utilité du « stop » placé en bas de la rue.

M. Armel BOUCHARD signale l'absence de lumière route d'Abbeville et rue de Drancourt.

Suite au retour à la semaine des quatre jours en septembre prochain, Mme Bénédicte FOUQUEMBERG demande des précisions sur la participation de la commune quant à l'éventuelle mise en place d'un accueil des enfants le mercredi. Mme le Maire explique que cela est encore à l'étude en Communauté d'Agglomération mais qu'au final, ces dépenses restent toujours à la charge des communes.

M. Stéphane BOURGEOIS déplore les inondations récurrentes et dangereuses qui recouvrent la départementale 106 entre Arrest et Franleu, notamment dans le virage. Un courrier sera envoyé aux services du Conseil départemental pour les alerter de nouveau sur cette situation.

